

ANNEXE 1 : MEMOIRE TECHNIQUE ET CADRE DE REPONSE TECHNIQUE

- Le cadre de réponse technique est un document synthétisant la réponse du candidat au regard des éléments demandés dans le cadre de la prestation. Celui-ci est à compléter obligatoirement dans le cadre de la présentation de l'offre ;
- Le mémoire technique est à joindre obligatoirement à l'offre ;
- Le candidat doit rapprocher les éléments du cadre de réponse technique aux éléments présentés dans le mémoire technique (renvoi aux différentes parties du mémoire technique).
- L'ensemble des **éléments portés au mémoire technique engage le prestataire ;**
- **Le mémoire technique peut inclure également une présentation de l'organisme ou du groupement.**

1- Expérience et profil de l'encadrant technique et d'accompagnement socio-professionnel

Le mémoire technique présente l'équipe (coordination, encadrant technique et accompagnement socio-professionnel) sous la forme d'un tableau synthétique. Ce dernier doit au moins comporter : le nom et le prénom de chaque personne, leurs certifications ainsi que leurs années d'expérience en lien avec le présent marché. Les CV des personnes concernées sont obligatoirement joints en annexe.

2- Mode de communication et de coordination

Le mémoire technique expose comment sont envisagées la communication et la coordination du candidat avec les établissements et le SPIP dans le cadre du recrutement des bénéficiaires et du suivi socio-professionnel (méthode et outils).

3- Capacité à faciliter la réinsertion, à leur sortie, des bénéficiaires volontaires

Le mémoire technique expose les **dispositions** envisagées pour faciliter la réinsertion du public cible (**liens** avec les dispositifs de **formation** et **d'emploi extérieurs, partenariats mobilisables...**).

4- Capacité à respecter les exigences en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, de qualité environnementale, de développement durable.

Le mémoire technique explique **les mesures et/ou actions** que vous mettrez en place pour respecter ces exigences.